*« TITRE DU PROJET »*

### Pays d'Auray

**Fonds solicités :**

Region

### Axes :

### Fiche Action :

### Fonctionnement / Investissement :

Fonctionnement

# IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

**Nom porteur :**

**N° SIRET :**

**Forme juridique :**

### Nombre d'habitants :

**L'entité appartient à un groupe :**

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :**

**Montant du budget Annuel en k€ :**

**Représentant de la structure demandeuse :**

**Représentant technique du projet :**

**Adresse postale :**

**Adresse électronique :**

**Tel :**

# CARACTERISTIQUES DU PROJET

## - Eléments de contexte

## - Objectifs du projet / Améliorations attendues

## - Présentation resumée du projet

## - Localisation

**Localisation géographique :**

**Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Communal, Intercommunal, départemental, régional, national

**Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville :

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville :

## - Résultat attendu

**6- Calendrier Prévisionnel**

**Echéance Date Commentaire**

# PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - REGION

Les questions sont posées pour vous aider à renseigner les critères mais toutes ne doivent pas nécessairement être abordées.

**1 - Qualité du lien social**

*- Lorsque le projet le permet, de quelle manière l'association et /ou la participation des usagers, public bénéficiaires, ou plus largement de la population ont-elles été prises en compte ?*

**2 - Développement des langues régionales, de l'art et de la culture**

*- Lorsque le projet le permet, de quelle manière contribue-t-il à la valorisation des langues de Bretagne ?*

 *- Lorsque le projet le permet, de quelle manière le projet intègre-t-il une dimension artistique et culturelle conforme aux orientations du guide régional « Invitez l'art et la culture dans votre projet » ?*

**3 - Impact environnemental**

*- Quel est l'impact environnemental global du projet*

*(ex : événementiels, salon professionnel, déplacements liés au projet, bilan carbone d'une manifestation...) ?*

 *- Le projet a-t-il intégré des mesures de qualité et de sobriété environnementale (type de matériels et éco-conception des supports, partage ou location, mutualisation de matériel, équipements responsables, commande publique et achat responsable, configuration et environnement de postes de travail, intégration dans un guide des bonnes pratiques interne à la structure du porteur de projet ...) ?*

**4 - Qualité de l'emploi**

*- Le projet contribue-t-il à créer et/ou pérenniser de l'activité et de l'emploi sur le territoire ?*

 *- Le projet favorise-t-il l'accès à l'emploi notamment de publics fragilisés (jeunes, seniors, handicapés..) ?*

 *- Le projet permet-il la reconnaissance et le développement de la formation et la qualification du /des salariés ?*

*(GPEC, fiches de postes, plan de formation, évaluation …)*

 *- Le projet favorise-t-il la présence et le développement de l'apprentissage ?*

 *- Le projet participe-t-il à l'amélioration continue des conditions de travail ?*

*(ex : équilibre vie professionnelle et personnelle, accords collectifs, ergonomie, prévention des risques professionnels...)*

 *- Le projet participe-t-il au dialogue social au sein de la structure maître d'ouvrage ?*

**5 - Egalité femmes-hommes**

*- Le projet contribue-t-il à l'égalité femmes-hommes ?*

 *- Le projet a t-il prévu une démarche de mesure de la mixité femmes hommes (représentation dans des groupes de travail, public, visiteurs, intervenants...) ?*

 *- En amont du projet, une approche intégrée de l'égalité a t-elle été privilégiée ( c'est à dire s'assurer de la situation des femmes et des hommes avant de mettre en place une action à destination de tous et de toutes et mettre en œuvre des actions préventives pour remédier aux déséquilibres éventuellement constatés) ?*

 *- Parallèlement à une approche projet intégrée sur le plan de l'égalité, une approche spécifique (action positive ou correctrice visant une réponse immédiate aux difficultés rencontrées par les femmes dans le champ de l'emploi, de la formation, du sport, du transport...) a t-elle été envisagée ?*

# PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

**Récupération de la TVA :**

**Assujettissement à la TVA :**

|  |
| --- |
| **Dépenses Réelles** |
| Description des postes de dépenses | Montant (EUR HT) | % |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Total** |  |  |

|  |
| --- |
| **Recettes** |
| Financeurs (co financeurs envisagés) | Montant (EUR HT) | % |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Total** |  |  |

# Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)